

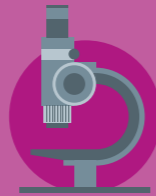
Accueil

• Premier échange avec la structure et analyse de la pertinence d'un accompagnement DLA.



Diagnostic partagé

• Entretiens approfondis avec la structure, identification des problématiques et co-construction d'un parcours d'accompagnement.



Accompagnement

• Mise en œuvre du parcours d'accompagnement pouvant inclure des actions réalisées par la structure elle-même, des prestations de conseil (dites « ingénieries ») individuelles ou collectives ou des actions conduites par d'autres acteurs de l'accompagnement.



Bilan et consolidation

• Bilan de l'accompagnement avec la structure et analyse des résultats, en particulier sur l'activité et l'emploi.



95%

des structures se déclarent satisfaites de la démarche DLA

ILS FINANCENT LE DLA...

- État **43%**
- Banque des Territoires (CDC) **24%**
- Fonds social européen (FSE) **13%**
- Conseils régionaux **11%**
- Conseils départementaux **4%**
- Collectivités locales **2%**
- Autres financeurs **3%**

... AVEC POUR OBJECTIFS DE :

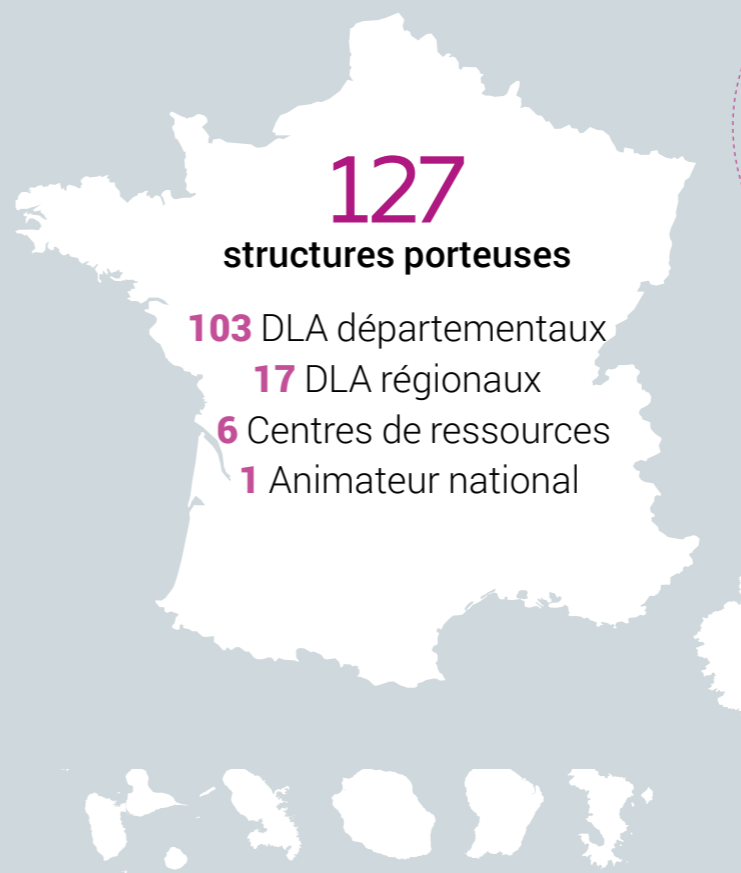
- 1. FAVORISER** la création, la pérennisation et la qualité de l'emploi durable et non délocalisable.
- 2. AIDER** les structures à améliorer leur impact.
- 3. CONTRIBUER** à la vitalité du tissu économique local.
- 4. ENCOURAGER** le développement de services d'utilité sociale et citoyenne.
- 5. ACCOMPAGNER** les transitions sociales et écologiques sur les territoires.

DLA PERFORMANCE

Édition 2019

Chiffres clés de la mesure de performance du Dispositif local d'accompagnement (DLA)

UN DISPOSITIF **AU COEUR DES TERRITOIRES**



62 000 structures accompagnées depuis 2003

95% sont des associations

24,9 M€ de budget total en 2018

3 thématiques principales d'intervention

- Projet et stratégie
- Organisation interne
- Diversification des financements et activités

3 secteurs les plus accompagnés

- Culture
- Animation sociale
- Emploi



Le Dispositif local d'accompagnement (DLA) a pour objectif de soutenir les structures d'utilité sociale de l'Économie sociale et solidaire (ESS), créatrices d'emploi, dans leur démarche de développement et de consolidation.

Depuis sa création en 2002, de nombreux acteurs soutiennent le DLA pour garantir sa mise en œuvre sur tous les territoires : l'État, le Fonds Social Européen, la Banque des Territoires, les collectivités territoriales, le Mouvement Associatif et ESS France. Il contribue ainsi à une économie plus durable et plus équitable et participe à la déclinaison des Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'ONU.



EN SAVOIR PLUS www.info-dla.fr

Financeurs nationaux



Pilotes nationaux



Animateur national



UN DISPOSITIF PERFORMANT AU SERVICE DES STRUCTURES DE L'ESS

Création et consolidation de l'emploi

« Créer et consolider l'emploi est une mission primordiale du DLA. À ce titre, nous accompagnons tous les chantiers d'insertion du territoire dans le développement de leurs activités et *in fine*, dans la structuration de leurs emplois. »

Bernadette Sallenave, chargée de mission DLA départemental des Landes

+ 5,8 % d'effectifs salariés dont **+5,6%** d'effectifs en CDI entre 2015 et 2017.
810 000 emplois concernés depuis la création du dispositif.



Amélioration de la santé économique et financière

2/3 des structures ont vu leur assise économique et financière s'améliorer entre 2015 et 2017.
59 % des structures en difficulté en 2015 ne le sont plus en 2017.

« Grâce au DLA, nous avons pu nous former et mettre en place un financement participatif afin de trouver les ressources financières nécessaires à notre projet : un lieu culturel entièrement dédié au cinéma de montagne en plein cœur des Hautes-Alpes ! »

Gilles Charenso, fondateur de l'association Cimalpes, la Cinémathèque de Montagne et bénéficiaire du DLA

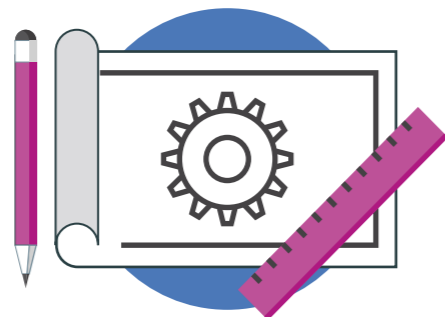


73 % des structures estiment que le DLA a eu des effets décisifs et durables

Renforcement de la vision stratégique

« Le DLA nous a donné l'opportunité de réfléchir à l'orientation stratégique que nous voulions donner à notre projet. Le plan d'actions élaboré permet aujourd'hui à l'équipe et aux 50 membres de porter collectivement et sur le long terme le réseau régional des énergies citoyennes locales et renouvelables (ECLR). »

Simon Cossus, directeur d'Enercoop Languedoc-Roussillon et bénéficiaire du DLA



82 % pensent que le DLA les a aidé dans le renforcement de leur vision stratégique.

58 % des structures ont une plus grande capacité à se projeter dans les années à venir.

Développement de partenariats et d'alliances locales



« Notre but est de créer les conditions d'une action collective cohérente au service du secteur de l'ESS. En Guadeloupe, le DLA est l'acteur qui peut jouer ce rôle de coordonnateur avec les acteurs publics et privés. »

Isabelle Cerival, chargée de mission DLA régional Guadeloupe – Île du Nord

54 % des structures ont renforcé leur capacité à mobiliser d'autres acteurs.

49 % des structures ont développé des alliances avec des partenaires opérationnels.